

LE QUÉBEC NORDIQUE, AU CŒUR DE NOTRE AVENIR

PLAN D'ACTION NORDIQUE 2023-2028

Cette publication a été réalisée par la Société du Plan Nord.

La publication est accessible sur le site Web gouvernemental Québec.ca :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministères-et-organismes/societe-plan-nord/publications>

Dépôt légal – Décembre 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-96195-6 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-96197-0 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2023



MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

Le Québec est une nation nordique, et près des trois quarts de notre territoire se situe au nord du 49^e parallèle. De fait, la nordicité fait partie intégrante de notre identité, et de la vision de notre gouvernement pour un Québec plus vert, plus prospère et plus fier.

Le Plan d'action nordique 2023-2028 détaille la vision de notre gouvernement concernant les enjeux particuliers du développement économique, social et environnemental du territoire nordique. Il regroupe 45 nouvelles actions qui nous permettront d'obtenir des résultats concrets sur tout le territoire nordique québécois. Il poursuit le travail entamé avec le premier Plan d'action nordique de notre gouvernement, et contribue à la réalisation de nombreux objectifs du Québec, dont la mise en œuvre de nos engagements pris lors de la Conférence de Montréal de 2022 sur la biodiversité. Ainsi, grâce aux efforts de tous les partenaires, des investissements totaux de 2,6 milliards de dollars se feront d'ici 2028 pour le développement durable du territoire qui s'étend au nord du 49^e parallèle.

Le Plan d'action nordique 2023-2028 a été élaboré en pensant aux générations futures. La vitalité de nos régions, l'économie verte et la protection de notre environnement sont incontournables pour l'avenir du Québec. Une attention particulière a aussi été accordée aux réalités sociales et culturelles des communautés nordiques des Premières Nations et des Inuit, afin de garantir leur développement et leur épanouissement.

Je remercie tous les partenaires du territoire nordique qui ont participé à l'élaboration de ce plan, pensé avec eux, pour notre avenir à tous.

François Legault



MESSAGE DE LA MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, ET MINISTRE RESPONSABLE DE LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

Le Plan d'action nordique 2023-2028 présente une vision prometteuse pour faire rayonner notre territoire nordique. Résultant de la volonté de votre gouvernement de faire de ce territoire une source de fierté pour le Québec tout entier, ce plan d'action consolide le développement durable au nord du 49^e parallèle.

Il permettra la réalisation de projets inspirants et porteurs qui amélioreront concrètement le quotidien des communautés locales. Que ce soit en facilitant l'accès à la justice au Nunavik, en stimulant l'économie régionale, en renforçant l'autonomie alimentaire ou en améliorant les réseaux routiers et de télécommunication, les initiatives qu'il contient contribueront indéniablement à la vitalité du territoire nordique.

Depuis 2015, la Société du Plan Nord œuvre avec passion au développement durable du territoire nordique québécois, agissant comme catalyseur des projets au sein du gouvernement du Québec, en co-construction avec les partenaires du milieu.

Un grand nombre de ministères et d'organismes a été invité à participer à ce projet de société. Il résulte d'un grand travail de collaboration de toutes les parties prenantes du territoire nordique : il permet ainsi de donner une voix aux communautés de la Côte-Nord, du nord du Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Nord-du-Québec, autochtones et non-autochtones qui l'habitent. L'Assemblée des partenaires de la Société du Plan Nord et son conseil d'administration ont également joué un rôle essentiel dans cette démarche participative.

À travers le Plan d'action nordique 2023-2028, votre gouvernement démontre aussi l'importance qu'il accorde à maintenir un dialogue continu avec les communautés locales et autochtones pour enrichir leurs milieux de vie. Le territoire nordique est au cœur de l'avenir de tout le Québec, soyons-en fiers : Ensemble, continuons de veiller à sa vitalité !

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Maïté Blanchette Vézina".

Maïté Blanchette Vézina

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE	1
MESSAGE DE LA MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, ET MINISTRE RESPONSABLE DE LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD	3
SIGLES	6
PRÉAMBULE	7
MISE EN CONTEXTE	8
GRANDS RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION NORDIQUE 2020-2023	10
OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION NORDIQUE 2023-2028	12
DES PRIORITÉS ISSUES DU TERRITOIRE	13
ORIENTATION 1 : ACCROÎTRE LA CONNECTIVITÉ AU TERRITOIRE	14
ORIENTATION 2 : MISER SUR LES FORCES ÉCONOMIQUES NORDIQUES	18
ORIENTATION 3 : STIMULER LA VITALITÉ DES COLLECTIVITÉS	23
ORIENTATION 4 : PRÉSERVER UN ENVIRONNEMENT UNIQUE	30
CADRE BUDGÉTAIRE ET OUTILS FINANCIERS	34
GOUVERNANCE	36
CADRE DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET DE REDDITION DE COMPTES	38
ANNEXE : TERRITOIRE NORDIQUE QUÉBÉCOIS	40

SIGLES

ARBJ	Administration régionale Baie-James	MRC	municipalité régionale de comté
ARK	Administration régionale Kativik	MRIF	ministère des Relations internationales et de la Francophonie
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec	MRNF	ministère des Ressources naturelles et des Forêts
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec	MSP	ministère de la Sécurité publique
CDEPNQL	Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador	MSSS	ministère de la Santé et des Services sociaux
CEN	Centre d'études nordiques	MTMD	ministère des Transports et de la Mobilité durable
COP 15	15 ^e Conférence des parties	MTOUR	ministère du Tourisme
CSBQ	Conseil de la science de la biodiversité du Québec	OMHK	Office municipal d'habitation Kativik
CSI	Centre de santé Inuulitisivik	PAN	Plan d'action nordique
CSTU	Centre de santé Tulattavik de l'Ungava	PME	petite et moyenne entreprise
FIN	Fonds d'initiatives nordiques	RRSSSN	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
INQ	Institut nordique du Québec	SADC	Société d'aide au développement des collectivités
ISDEC	Innovation, Sciences et Développement économique Canada	SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
LHC	Landholding Corporation	SDBJ	Société de développement de la Baie-James
MAMH	ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	Sépaq	Société des établissements de plein air du Québec
MAPAQ	ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	SHQ	Société d'habitation du Québec
MCC	ministère de la Culture et des Communications	SIHV	Secrétariat à l'Internet haute vitesse et aux projets spéciaux de connectivité
MEIE	ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	SIRCAAQ	Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
MELCCFP	ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	SOPFEU	Société de protection des forêts contre le feu
MEQ	ministère de l'Éducation	SPN	Société du Plan Nord
MES	ministère de l'Enseignement supérieur	SQI	Société québécoise des infrastructures
MESS	ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	SRPNI	Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit
MFA	ministère de la Famille	UDM	Université de Montréal
MJQ	ministère de la Justice		

PRÉAMBULE

La Société du Plan Nord a pour mission, dans une perspective de développement durable, de contribuer au développement intégré et cohérent du territoire nordique du Québec. Elle le fait en conformité avec les orientations définies par le gouvernement et en concertation avec les représentants des régions et des nations autochtones concernées ainsi que du secteur privé. La mise en œuvre de la mission se séquence en différentes phases jusqu'à l'horizon 2035. Ainsi, le Plan d'action nordique 2023-2028 (PAN 23-28) est le troisième plan d'action gouvernemental en matière de développement nordique depuis 2015. Ce plan quinquennal est donc la poursuite d'une démarche et le début d'une nouvelle étape de cinq ans à laquelle d'autres succéderont et qui pourra être bonifiée en cours de route.

Les éléments qui composent le PAN 23-28 sont de trois ordres :

- **Les 45 nouvelles actions** spécifiques pour la période de 2023 à 2028;
- **Les 30 actions en continuité** débutées avant 2023 et qui se poursuivront d'ici 2028;
- **Les outils financiers** de la Société permettant de réaliser sa mission fondamentale, et de soutenir des projets qui émergent en cours de période, issus des communautés du territoire.

Le PAN 23-28 vise l'ensemble du territoire nordique et toutes les populations qui y vivent. Bien que certaines actions soient précisées ici, et pour des régions ou des populations plus circonscrites, d'autres actions pourront être définies entre 2023 et 2028. Enfin, le PAN 23-28 est un complément à l'action des autres ministères et organismes qui agissent sur le territoire nordique. Il en renforce la portée et favorise les synergies entre elles.

MISE EN CONTEXTE

Le territoire nordique, qui s'étend au nord du 49^e parallèle puis au nord du fleuve et du golfe du Saint-Laurent, abonde en richesses naturelles, humaines et culturelles. Fortes et résilientes, les populations y habitent fièrement et ont un fort sentiment d'appartenance pour ce vaste territoire qui les unit.

Aujourd'hui, force est de constater que ce territoire jouera un rôle central dans la transition énergétique et la décarbonation de l'économie québécoise.

La réussite de ces vastes chantiers est aussi tributaire de l'occupation du territoire nordique par ses populations. Le développement harmonieux du territoire positionnera les collectivités nordiques ainsi que le Québec de manière avantageuse pour tirer profit des occasions qui se présenteront dans ces domaines à l'échelle mondiale. Pour le gouvernement du Québec, il est essentiel que le développement s'accompagne d'une réponse forte aux besoins des collectivités nordiques : celles-ci sont au cœur de notre avenir.

Réparties sur un immense territoire de 1,2 million de kilomètres carrés (72 % du Québec), les collectivités nordiques sont souvent séparées par des centaines de kilomètres, là où parfois seul l'accès par voie maritime ou aérienne est possible. Par conséquent, elles peuvent faire face à de multiples enjeux au quotidien. L'approvisionnement des biens essentiels et l'accès à des services spécialisés et à des ressources professionnelles, notamment en éducation et en santé, présentent des défis. L'action gouvernementale nordique s'inscrit donc dans une réflexion globale sur le développement durable régional qui considère les réalités du territoire nordique et les enjeux propres à chacune de ses collectivités. Trois régions administratives sont comprises, en tout ou en partie, dans ce territoire : la Côte-Nord, le Nord-du-Québec (Nunavik, Eeyou Istchee et Baie-James) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Près de 130 000 personnes habitent sur le territoire nordique, soit environ 1,5 % de la population du Québec. Sur le plan démographique, les communautés autochtones voient leur population croître rapidement, tandis que les communautés jamésiennes, jeannoises et nord-côtières observent une tendance inverse. La population est répartie en 63 communautés. On dénombre 31 communautés issues des nations inuite, crie, innue et naskapie, et 32 communautés jamésiennes, jeannoises et nord-côtières.

72 %

de la superficie
du Québec

1,5 %

de la population
du Québec

63

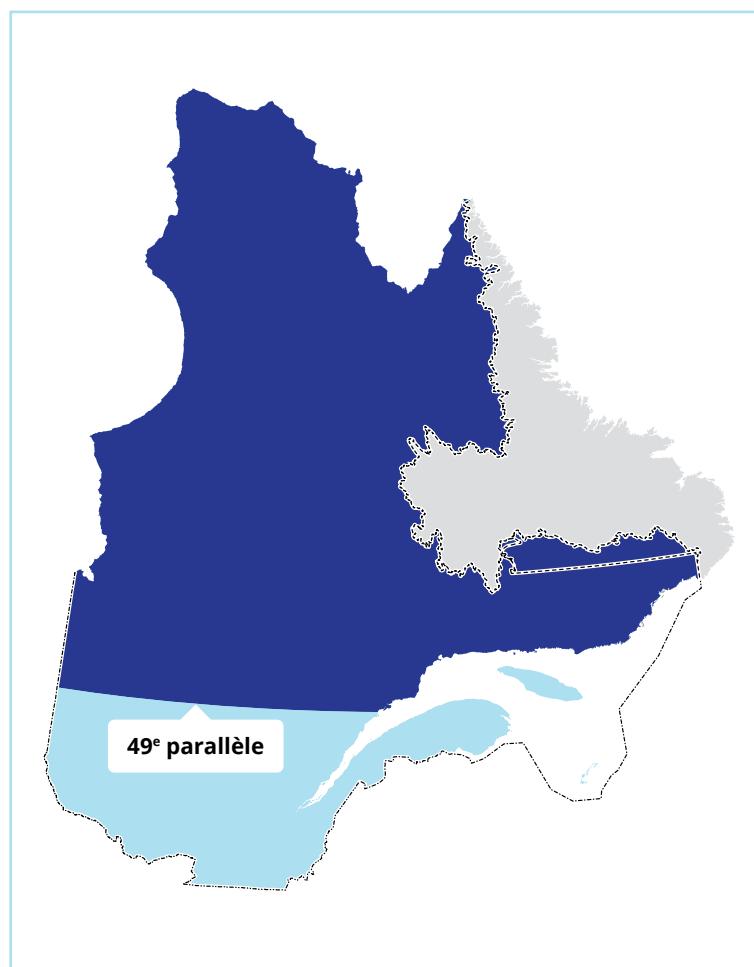
communautés

Parallèlement à son développement, ce vaste territoire est vulnérable et sera l'un des plus affectés par les changements et les aléas climatiques.

Leurs impacts se répercuteront sur les habitants, sa biodiversité et ses processus écologiques. Conséquemment, il est essentiel de le protéger et de renforcer sa résilience en protégeant de vastes portions de territoire encore témoin des principaux domaines vitaux pour la faune et les grands cycles écologiques. La protection du territoire est aussi un facteur clé pour la pratique des activités de chasse, de pêche et de piégeage, particulièrement pour les Premières Nations et les Inuit.

Le gouvernement poursuit l'engagement visant à désigner 50 % du territoire situé au nord du 49^e parallèle à des fins de conservation d'ici à 2035.

D'une part, un réseau d'aires protégées représentant près de 20 % du territoire nordique a été identifié par le gouvernement avec les partenaires du territoire, conformément à ses cibles. Il demeure une portion de 30 % du territoire qui doit toujours être désignée pour la protection de l'environnement, la sauvegarde de la biodiversité et la mise en valeur de divers types de développement. Par ailleurs, le gouvernement élabore actuellement un plan nature qui lui permettra de mettre en œuvre ses engagements pris lors de la COP 15, tenue à Montréal en décembre 2022. La Société et ses partenaires participeront aux différents volets qui concerneront le territoire nordique.



Carte 1 : carte du territoire nordique au nord du 49^e parallèle

GRANDS RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION NORDIQUE 2020-2023

Le Plan d'action nordique 2020-2023 (PAN 20-23) a pris fin le 31 mars 2023. Des 49 actions du PAN 20-23, 48 sont en voie de finalisation ou ont été réalisées. Durant les trois années de ce plan gouvernemental, la Société du Plan Nord et ses partenaires ont mené plusieurs actions structurantes, dont :

- la prolongation de la **route 138** sur la Côte-Nord et l'amélioration de la **route 389** entre Baie-Comeau et Fermont, ainsi que la réfection de la **route Billy-Diamond** sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James;
- l'amélioration des **services de télécommunication** par fibre optique et par tours à micro-ondes pour mieux desservir les communautés sur l'ensemble du territoire;
- la poursuite du développement et de la pérennisation des opérations de **manutention de concentré de minerai de fer** de la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire, située à Sept-Îles;
- la réfection du **chemin de fer Tshiuetin** pour assurer le transport de passagers et de marchandises de Schefferville jusqu'à Sept-Îles;
- la construction du nouveau **Centre régional de rétablissement Isuarsivik**, à Kuujjuaq, pour offrir aux Inuit du Nunavik une infrastructure qui répond aux besoins en matière de services de rétablissement pour les dépendances;
- la création de **l'Incubateur-Accélérateur Nordique en tourisme** pour soutenir le développement de nouveaux produits touristiques distinctifs;
- la création du **Programme de soutien aux communautés isolées** pour la gestion des matières résiduelles;
- la construction d'un premier **milieu de vie pour étudiants autochtones** à Sept-Îles, afin de favoriser la persévérence scolaire;
- le soutien au développement de la production et du marché des **produits bioalimentaires nordiques**;
- la création du **Fonds pour la faune nordique** avec la Fondation de la faune du Québec, afin de protéger et de mettre en valeur les habitats fauniques du Nord;
- plusieurs actions s'adressant exclusivement aux **Premières Nations** et aux **Inuit** du territoire nordique.

Grâce à ses outils financiers, la Société du Plan Nord a aussi pu soutenir de nombreux projets répondant à des besoins du territoire nordique et générant des retombées significatives :

AIDE FINANCIÈRE	NOMBRE DE PROJETS	MONTANT ENGAGÉ	RETOMBÉES PRÉVUES
Fonds d'initiatives nordiques, volets A et B	135	13,1 M\$	42 M\$
Programme de développement de serres communautaires	11	1,9 M\$	6,5 M\$
Programme de formation de la main-d'œuvre en milieu nordique	11	1,5 M\$	6,3 M\$
Enveloppe d'opportunité	45	40,5 M\$	170,5 M\$
Entente sectorielle de développement régional	4	1,9 M\$	6,4 M\$

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION NORDIQUE 2023-2028

**Encore aujourd’hui,
la vision du PAN 20-23,
« Habiter notre Nord »,
garde toute sa pertinence,
et signifie toujours
de le propulser,
d'en vivre et d'y vivre.**

C'est pourquoi le gouvernement du Québec misera encore une fois sur l'appui aux efforts locaux et aux initiatives qui prennent racine sur le territoire nordique, pour atteindre ses objectifs.

Dans la lignée des deux plans d'action nordique précédents, le PAN 23-28 vise à assurer la pérennité des collectivités du territoire nordique en veillant à son occupation, à sa mise en valeur, à sa conservation, à sa vitalité économique ainsi qu'à la qualité de vie des populations.

Fort des objectifs et résultats du PAN 20-23, le PAN 23-28 contribuera à la réalisation de plusieurs grands chantiers gouvernementaux dont le succès dépendra d'une collaboration étroite avec les acteurs du territoire nordique. **Le PAN 23-28 totalise des investissements de 2,6 milliards de dollars sur un horizon de 5 ans**, dont 1 665,3 millions de dollars provenant du gouvernement du Québec. Le PAN 23-28 propose des solutions concrètes ainsi que des résultats tangibles et mesurables.

Tout au long du processus d'élaboration du PAN 23-28, la Société a travaillé avec l'Assemblée des partenaires, qui agit à titre d'instance-conseil privilégiée du gouvernement en matière de développement nordique. Également, la Société a travaillé en collaboration avec une vingtaine de ministères et organismes qui s'associeront aux acteurs locaux et régionaux afin de mettre en œuvre le PAN 23-28. Les actions qui y sont inscrites sont intimement liées aux différentes priorités gouvernementales et territoriales des prochaines années, notamment la création de richesse, le développement économique, la transition énergétique, l'habitation, les télécommunications, l'autonomie alimentaire, l'accès à la nature, la protection de l'environnement et de la biodiversité, l'éducation, la santé et la formation de la main-d'œuvre.

Actions en continuité des années antérieures

Le PAN 23-28 présente également des actions qui ont été amorcées dans les années antérieures et dont la réalisation se poursuivra durant la période de 2023 à 2028. Ces actions proviennent principalement du Plan d'action nordique 2020-2023. Elles sont au nombre de 30 et représentent des investissements de 1,4 milliard de dollars¹, permettant de saisir l'ampleur de l'intervention gouvernementale et des partenaires au cours de la période de mise en œuvre du PAN 23-28.

1. Ces actions se retrouvent dans une sous-section de chacune des quatre orientations mentionnées aux pages suivantes.

DES PRIORITÉS ISSUES DU TERRITOIRE

Le territoire nordique québécois est vaste, et les communautés qui l'habitent doivent composer avec des réalités diversifiées, notamment sur les plans économique, social, environnemental et culturel.

Par conséquent, l'élaboration et la mise en œuvre du PAN 23-28 s'inscrivent dans une démarche de **coconstruction** qui prend en compte les besoins des communautés nordiques ainsi que les particularités territoriales. Pour y arriver, le gouvernement du Québec a tenu plusieurs séances de travail et de consultations auprès des représentants du territoire nordique québécois afin d'établir les priorités. En plus des consultations auprès de l'Assemblée des partenaires, les Premières Nations et les Inuit ont été invités à rencontrer la Société lors de réunions bilatérales. Les représentants ont pu discuter de leurs priorités directement avec elle. Par conséquent, les projets ciblés dans le cadre du PAN 23-28, en fonction des priorités des acteurs du territoire ainsi que d'une analyse de développement durable, seront mis en œuvre avec la collaboration des acteurs du territoire.

La mise en œuvre du PAN 23-28 se fera selon des conditions sine qua non au développement des communautés exprimées par les représentants du territoire nordique québécois, soit :

- **respecter la volonté** des populations d'habiter et d'occuper pleinement leur territoire;
- **reconnaître le pouvoir d'agir** des collectivités nordiques;
- **honorer les ententes** conclues ou à conclure avec les nations crie, inuite, naskapie et innue ainsi que les obligations constitutionnelles en matière de consultation des Autochtones;
- **développer le territoire** à partir de ses forces, y compris la capacité de ses collectivités;
- agir en fonction des caractéristiques et réalités **propres à la nordicité**;
- **s'assurer de retombées économiques** sur l'ensemble du territoire nordique.

ORIENTATION 1 : ACCROÎTRE LA CONNECTIVITÉ AU TERRITOIRE

Les grandes distances et le manque d'infrastructures adéquates restreignent l'émergence de projets économiques ainsi que la desserte des populations, qui sont souvent enclavées. La poursuite de l'installation d'infrastructures de télécommunication et l'optimisation de la logistique et des transports s'avèrent donc essentielles à l'amélioration des conditions de vie et des services aux collectivités nordiques, ainsi que pour le développement économique du territoire.

Le gouvernement poursuivra l'amélioration des services Internet sur le territoire nordique par le déploiement de la fibre optique. La fiabilité de l'ensemble du réseau du Nord sera de plus assurée par la création de liens de redondance. En attendant le branchement de ces liens au réseau, le gouvernement maintiendra les services satellitaires dans les villages concernés. Ces réseaux permettront d'offrir notamment des services à distance, tels que ceux de télésanté, de téléjustice et de télé-éducation.

Le gouvernement a également contribué à l'implantation de services mobiles en Basse-Côte-Nord, en Eeyou Istchee et à la Baie-James. Il poursuivra son travail afin d'offrir un réseau continu le long des routes reliant les différentes collectivités nordiques, améliorant ainsi la qualité de vie grâce à une meilleure sécurité des usagers du réseau de transport.

Le gouvernement travaillera aussi de concert avec les organisations locales afin d'adapter et d'optimiser les infrastructures municipales des villages nordiques du Nunavik. Ceux-ci doivent composer avec des infrastructures déficientes qui affectent la qualité de vie des résidents et des travailleurs. Ces lacunes freinent aussi la construction et le développement d'infrastructures essentielles pour les habitants du Nunavik.

L'amélioration de la chaîne logistique est un enjeu de premier plan pour assurer l'approvisionnement des collectivités nordiques en vivres et en biens essentiels de toute nature. Le gouvernement y contribuera en collaboration avec les organisations publiques et privées concernées.

Nouvelles actions

ORIENTATION 1 : ACCROÎTRE LA CONNECTIVITÉ AU TERRITOIRE

THÉMATIQUE 1.1 : TÉLÉCOMMUNICATIONS

1.1.1 FINALISER LE DÉPLOIEMENT D'INTERNET HAUTE VITESSE AU NUNAVIK

RESPONSABLE	PARTENAIRES
SPN	SIHV Mine Raglan / Canadian Royalties ARK Gouvernement fédéral

Description : La SPN, en collaboration avec plusieurs partenaires privés et publics, poursuivra le déploiement d'Internet haute vitesse au Nunavik pour desservir les communautés de Kangiqsujuaq, Quaqtaq, Kangirsuk, Aupaluk, Tasiujaq et Kangiqsualujjuaq ainsi que certaines entreprises minières.

1.1.2 CONSOLIDER L'ACCÈS À INTERNET HAUTE VITESSE EN EYOU ISTCHEE, À LA BAIE-JAMES AINSI QUE SUR LA BASSE-CÔTE-NORD

RESPONSABLE	PARTENAIRE
SPN	-

Description : La SPN, en collaboration avec des partenaires publics et privés, financera des liens de redondance en Eeyou Istchee, à la Baie-James et en Basse-Côte-Nord, afin de consolider l'accès à des services Internet dans ces régions.

1.1.3 RENOUVELER LE SERVICE SATELLITAIRE À INTERNET AU NUNAVIK

RESPONSABLE	PARTENAIRES
SPN	SIHV ISDEC

Description : La SPN, en collaboration avec le SIHV et l'ISDEC, octroiera du financement pour assurer la continuité des services satellitaires pour la période de 2023 à 2028. Cette collaboration permettra à tous les habitants des communautés n'étant pas encore branchées à la fibre optique d'obtenir le service Internet résidentiel, qui leur est essentiel.

1.1.4 POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DE SERVICE DE TÉLÉPHONIE MOBILE EN EYOU ISTCHEE ET À LA BAIE-JAMES

RESPONSABLE	PARTENAIRES
SPN	SIHV Gouvernement fédéral

Description : La SPN, en collaboration avec le SIHV et le gouvernement fédéral, poursuivra l'installation de tours cellulaires le long des routes principales en Eeyou Istchee et à la Baie-James.

THÉMATIQUE 1.2 : INFRASTRUCTURES ET ROUTES

1.2.1 ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENTS ET D'INTERVENTIONS POUR LES INFRASTRUCTURES DANS LES VILLAGES NORDIQUES

RESPONSABLES	PARTENAIRES
MAMH MTMD	SPN MSP MEQ MSSS MELCCFP ARK Société Makivvik Villages nordiques

Description : Le MAMH, en collaboration avec plusieurs ministères et organismes, élaborera une stratégie d'investissements et d'intervention pour les infrastructures dans les villages nordiques du Nunavik. Celle-ci visera une meilleure coordination des investissements publics à venir, notamment pour la gestion des eaux ou la voirie locale.

1.2.2 OPTIMISER LA LOGISTIQUE DU TRANSPORT

RESPONSABLE	PARTENAIRES
SPN	MRC de Caniapiscau ARBJ Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James SDBJ

Description : La SPN, en collaboration avec la MRC de Caniapiscau, l'ARBJ et le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, réalisera une étude afin de comprendre les facteurs occasionnant une surcharge des frais du transport routier sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec.

1.2.3 POURSUIVRE LA RÉFECTIION DES ROUTES RELIANT SCHEFFERVILLE ET KAWAWACHIKAMACH

RESPONSABLE	PARTENAIRES
MTMD	SPN Gouvernement fédéral

Description : Le MTMD, en collaboration avec la SPN et le gouvernement fédéral, poursuivra le projet de réfection des routes reliant Schefferville à Kawawachikamach.

1.2.4 AMÉLIORER LES PRATIQUES DE CONCEPTION ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES

RESPONSABLE	PARTENAIRE
SPN	-

Description : La SPN, en collaboration avec plusieurs partenaires publics et privés, financera des projets de recherche requérant un savoir-faire de haut niveau en ingénierie visant à développer et à maintenir des infrastructures sécuritaires, viables et résilientes sur le territoire nordique et à moindre empreinte environnementale sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Actions en continuité amorcées avant 2023

Optimiser le transport de marchandises
Poursuivre l'installation de la fibre optique au Nunavik
Poursuivre les travaux afin de prolonger la route 138
Poursuivre les travaux de la phase I visant la réfection de la route Billy-Diamond
Poursuivre les travaux visant l'amélioration de la route 389
Rénover deux hangars à l'aéroport de La Grande-Rivière
Prolonger la route 167 vers les monts Otish (service de dette)
Déployer le service de téléphonie mobile en Eeyou Istchee et à la Baie-James
Soutenir l'élaboration de plans de développement d'infrastructures

ORIENTATION 2 : MISER SUR LES FORCES ÉCONOMIQUES NORDIQUES

Le développement économique du territoire repose largement sur des investissements majeurs qui valorisent, entre autres, les ressources naturelles. Il faut continuer de les soutenir et de les développer, tout en cherchant à attirer de nouveaux investissements. On dénombre par ailleurs 28 donneurs d'ordres du secteur privé (minier, forestier, industriel) générant approximativement 12 000 emplois directs et plus de 9 000 emplois indirects parmi le réseau de fournisseurs locaux, régionaux et provinciaux. Les entreprises minières et forestières ont d'importants besoins en matière de fournitures et de services. Hydro-Québec est aussi un acteur important pour les retombées économiques locales et régionales. Ces entreprises ont une responsabilité de contribuer au dynamisme des collectivités locales en maximisant les retombées économiques de leurs activités et de leurs projets.

Il est primordial que les entreprises locales puissent tirer profit des occasions d'affaires générées par les grands donneurs d'ordres des secteurs public et privé. Il en va de la vitalité économique des collectivités nordiques. Ainsi, le gouvernement interviendra auprès des petites et moyennes entreprises (PME) pour favoriser leur compétitivité et visera à encourager l'achat local et l'entrepreneuriat au nord du 49^e parallèle, notamment par le développement d'outils, l'accompagnement des PME lors des processus de préqualification ou encore par l'organisation de journées de maillage entre les entreprises. Il appuiera également le maintien et la création de nouvelles entreprises.

Le gouvernement souhaite également moduler davantage ses actions afin de soutenir le développement des régions nordiques et les prémunir des effets de la mono-industrie. Il favorisera notamment la diversification économique locale en privilégiant des secteurs d'activité prometteurs, tels que le tourisme et la production bioalimentaire nordique. Les actions choisies visent à soutenir le démarrage et la consolidation d'entreprises répondant à des besoins locaux ou produisant des biens et services destinés à des marchés régionaux, nationaux ou internationaux.

Le soutien à la création et à la croissance d'entreprises sur le territoire accentue des besoins déjà existants pour de la main-d'œuvre locale formée et qualifiée. L'offre de formation sur le territoire doit être adaptée au contexte et au profil de la main-d'œuvre disponible, notamment celle issue des communautés autochtones. À travers ses actions, le gouvernement vise la création de bons emplois, qui assurent une qualité de vie aux habitants du territoire et des retombées dans les collectivités nordiques, notamment par une collaboration étroite avec le Conseil des partenaires du marché du travail et les conseils régionaux des partenaires du marché du travail du territoire nordique.

Nouvelles actions

ORIENTATION 2 : MISER SUR LES FORCES ÉCONOMIQUES NORDIQUES

THÉMATIQUE 2.1 : SOUTIEN AUX ENTREPRISES

2.1.1 INSTAURER UN INCUBATEUR-ACCÉLÉRATEUR ENTREPRENEURIAL NORDIQUE POUR SOUTENIR LE DÉMARRAGE, L'EXPANSION, L'INTERNATIONALISATION DE PME ET D'INDUSTRIES

RESPONSABLE	PARTENAIRE
SPN	-

Description : La SPN souhaite bonifier l'accompagnement offert aux entreprises du territoire par la mise en place d'un incubateur-accélérateur entrepreneurial nordique visant la création d'une banque d'experts pouvant offrir divers services selon trois phases de développement : démarrage, expansion et internationalisation.

2.1.2 AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ ET LA PERFORMANCE DES FOURNISSEURS NORDIQUES DU SECTEUR MINIER

RESPONSABLE	PARTENAIRE
MRNF	SPN

Description : Le MRNF, en collaboration avec la SPN, soutiendra des mesures permettant le développement de la compétitivité et de la performance organisationnelle d'entreprises du secteur minier.

2.1.3 RENFORCER L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL DES RÉGIONS NORDIQUES

RESPONSABLE	PARTENAIRE
MEIE	SPN

Description : Le MEIE, en collaboration avec la SPN, soutiendra les entreprises du territoire par la diversification de l'offre de service en accompagnement professionnel.

2.1.4 SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT AUTOCHTONE

RESPONSABLE	PARTENAIRES
SPN	Réseau Mentorat SDBJ Société Makivvik Hydro-Québec MTMD CDEPNQL

Description : La SPN, en collaboration avec plusieurs partenaires privés et publics, financera des activités permettant d'améliorer la capacité des fournisseurs autochtones du territoire nordique à répondre aux besoins des donneurs d'ordres et offrira de la formation à la main-d'œuvre autochtone en vue de l'acquisition de cartes de compétence et de licences de la Régie du bâtiment du Québec.

THÉMATIQUE 2.1 : SOUTIEN AUX ENTREPRISES

2.1.5 ACCROÎTRE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES PME

RESPONSABLE	PARTENAIRES
SPN	MELCCFP MRNF

Description : La SPN, en collaboration avec un organisme local, sensibilisera, stimulera et accompagnera les organisations dans une démarche d'intégration des principes de développement durable. La SPN pourra offrir aux entreprises nordiques une intervention adaptée à leurs besoins en matière de responsabilité sociale des entreprises.

2.1.6 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS TOURISTIQUES DISTINCTIFS

RESPONSABLE	PARTENAIRES
MTOUR	SPN Fédération des pourvoiries du Québec Tourisme Autochtone Québec Aventure Écotourisme Québec Associations touristiques régionales

Description : Le MTOUR, en collaboration avec la SPN avec plusieurs partenaires privés et publics, souhaite poursuivre le développement de produits touristiques distinctifs et accélérer la réalisation de projets structurants pour rehausser la qualité de l'offre nature-culture-aventure et la structuration touristique du territoire nordique québécois par le soutien à l'Incubateur-Accélérateur Nordique.

2.1.7 DÉVELOPPER LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION ET LA MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS BIOALIMENTAIRES NORDIQUES

RESPONSABLE	PARTENAIRE
MAPAQ	SPN

Description : Le MAPAQ, en collaboration avec la SPN, stimulera le développement de la production, de la transformation et de la mise en marché des produits bioalimentaires nordiques de façon durable. L'action permettra d'appuyer le développement de connaissances, l'investissement et l'apport d'expertise dans le secteur bioalimentaire nordique.

THÉMATIQUE 2.2 : ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT ET FORMATION

2.2.1 SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS POUR LA FORMATION, LE RECRUTEMENT INTERNATIONAL, LA RÉTENTION ET LA QUALIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

RESPONSABLE	PARTENAIRES	
MESS	SPN MEQ MES MTOUR MAMH	MEIE MCC MFA Secteur privé Partenaires du milieu

Description : Le MESS, en collaboration avec la SPN et de nombreux partenaires publics et privés, soutiendra les directions générales de Services Québec du Nord-du-Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord dans l'offre de formations, le recrutement international, la rétention et la qualification de la main-d'œuvre. Celles-ci viseront à doter les chercheurs d'emploi et les travailleurs des compétences nécessaires pour intégrer le marché de l'emploi et y rester.

2.2.2 SOUTENIR LE DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN MILIEU NORDIQUE

RESPONSABLE	PARTENAIRE
MEQ	SPN

Description : Le MEQ, en collaboration avec la SPN, soutiendra des projets en éducation adaptés au milieu nordique afin de mieux répondre aux besoins des acteurs locaux, notamment dans le secteur de la formation professionnelle.

2.2.3 SOUTENIR L'ACCESSIBILITÉ, LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS AUTOCHTONES

RESPONSABLE	PARTENAIRE
MES	SPN

Description : Le MES, en collaboration avec la SPN, soutiendra des organismes, des communautés autochtones et des établissements d'enseignement supérieur dans la mise en œuvre d'actions diverses pour favoriser l'accessibilité, la persévérence et la réussite des étudiants autochtones sur le territoire nordique.

2.2.4 BONIFIER L'OFFRE DE FORMATION POSTSECONDAIRE POUR LES ÉTUDIANTS AUTOCHTONES

RESPONSABLE	PARTENAIRE
MES	SPN

Description : Le MES, en collaboration avec la SPN, bonifiera l'offre de formation postsecondaire sur le territoire nordique par l'entremise de la délocalisation de formations, l'appui au démarrage de petites cohortes ainsi que l'élaboration de formations adaptées aux réalités culturelles et linguistiques.

Actions en continuité amorcées avant 2023

Améliorer la capacité des fournisseurs du territoire à répondre aux besoins des donneurs d'ordres des secteurs minier et forestier
Développer la production et le marché des bioproduits nordiques
Soutenir les entrepreneurs et les organisations touristiques / développer des produits touristiques distinctifs
Stimuler l'entrepreneuriat dans le secteur des bioproduits ainsi que les projets bioalimentaires au sein des collectivités nordiques

ORIENTATION 3 : STIMULER LA VITALITÉ DES COLLECTIVITÉS

Pour assurer la vitalité économique du territoire, le gouvernement envisage d'appuyer les collectivités pour attirer différents acteurs prêts à y investir, à y séjourner et, mieux encore, à y habiter.

Pour favoriser l'attraction et la rétention de main-d'œuvre sur le territoire nordique, augmenter l'offre de logements est primordial. Le gouvernement œuvrera avec ses partenaires pour contribuer à répondre aux besoins des communautés nordiques en la matière.

Le gouvernement aidera à rendre disponibles des infrastructures sociales et des services de proximité de qualité adaptés aux particularités du territoire nordique. Il portera une attention à l'éducation, à la justice et à la recherche. Il travaillera aussi à améliorer les services en santé publique, dont ceux en matière d'hémodialyse. Le gouvernement poursuivra son soutien et son accompagnement afin de mettre en place des infrastructures et des services essentiels pour des populations vulnérables du territoire, notamment les jeunes, les familles et les aînés.

Finalement, l'attractivité et le dynamisme des communautés passent également par une offre de contenus culturels intéressante et variée, et qui met en valeur les cultures présentes. Le gouvernement soutiendra diverses actions culturelles sur l'ensemble du territoire, entre autres par la valorisation des cultures autochtones.

La SHQ est l'organisme gouvernemental responsable de la mise en œuvre des programmes et des services à la population en matière d'habitation. Depuis plus de 50 ans, la SHQ intervient en matière de logement sur le territoire et l'ensemble du Québec. En complémentarité avec la Société, les ministères et les organismes provinciaux et en partenariat avec les communautés et les instances locales, la SHQ vise à améliorer les conditions de vie des communautés nordiques et à accroître l'offre de logements. Elle intervient notamment en soutenant la construction, la rénovation et la gestion de logements au bénéfice de la population du territoire. De plus, elle contribue au développement des connaissances pour l'amélioration de la qualité du cadre bâti et la promotion de l'innovation dans la conception et les techniques de construction afin que les citoyens disposent de logements sécuritaires, culturellement adaptés et résistant aux changements climatiques.

Afin d'identifier la façon la plus efficiente de réaliser la construction de maisons sur l'ensemble du territoire de la Baies-James, la SHQ a mis sur pied un projet pilote impliquant la participation de deux villes, Chapais et Chibougamau, pour la construction de six unités résidentielles dans chacune des deux villes. L'objectif du projet pilote est de favoriser l'installation permanente de travailleurs dans le Nord-du-Québec et de contribuer à l'essor économique de cette région.

Dès sa création en 2015, la Société du Plan Nord finance les coûts associés au maintien du caractère abordable et à la pérennité de 370 habitations dans différents villages nordiques. Depuis 2022, la SHQ et la Société soutiennent un projet de recherche visant l'amélioration de la conception des logements nordiques portant notamment sur l'innovation dans la conception et la réalisation de milieux résidentiels nordiques au Nunavik.

Respectant les dispositions prévues à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, le gouvernement du Québec intervient, depuis plus de 50 ans, en matière de logement au Nunavik en vertu de divers programmes et ententes, dont la grande majorité est à frais partagés avec le gouvernement du Canada. Ces programmes et ententes encadrent la construction, l'exploitation et la réparation des logements sociaux du Nunavik. De fait, le secteur de l'habitation sociale au Nunavik est considérable, alors que plus de 95 % de la population inuite, répartie dans 14 villages nordiques, habite dans plus de 4 000 logements sociaux.

Les enjeux en habitation sont nombreux et diversifiés, au Québec. Le gouvernement travaille actuellement à l'élaboration d'un plan d'action en habitation pour, collectivement, mieux répondre aux besoins variés en matière de logement des ménages québécois tout en prenant en considération les spécificités des différents territoires, dont les milieux nordiques.

Nouvelles actions

ORIENTATION 3 : STIMULER LA VITALITÉ DES COLLECTIVITÉS

THÉMATIQUE 3.1 : SERVICES DE PROXIMITÉ

3.1.1 AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES DE JUSTICE AU NUNAVIK

RESPONSABLE	PARTENAIRES
MJQ	SPN Société Makivvik ARK RRSSSN

Description : Le MJQ, en collaboration avec la SPN, la Société Makivvik, l'ARK et la RRSSSN, mettra à la disposition des intervenants sociojudiciaires des locaux adéquats avec les technologies de télécommunication appropriées dans chaque village nordique. Ceux-ci faciliteront l'accès à des services de justice de plus grande proximité, notamment grâce à des lieux permettant des rencontres confidentielles en personne, mais également au témoignage ou aux audiences à distance.

3.1.2 CONSTRUIRE DES MAISONS DES JEUNES AU NUNAVIK

RESPONSABLE	PARTENAIRES
SPN	Association des maisons de jeunes du Nunavik RRSSSN Société Makivvik Villages nordiques Corporations foncières

Description : La SPN, en collaboration avec plusieurs partenaires locaux, financera la construction de maisons de jeunes dans plusieurs villages nordiques. Ces maisons, en plus d'être des lieux de loisirs et de rassemblement, seront des refuges pour les jeunes Inuit.

3.1.3 PRÉPARATION À LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE ÉDUCATIF MULTIFONCTIONNEL À KAWAWACHIKAMACH

RESPONSABLE	PARTENAIRES
MEQ	SPN École des Naskapis (Commission scolaire Central Québec) MES

Description : Le MEQ, en collaboration avec la SPN, l'École des Naskapis et le MES, réalisera des études d'avant-projet en prévision de la construction d'un centre éducatif multifonctionnel à Kawawachikamach. Ces études permettront d'effectuer une planification détaillée de la construction du projet.

3.1.4 FAVORISER L'ACCÈS À DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ADAPTÉS AUX RÉALITÉS DES FAMILLES DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT

RESPONSABLE	PARTENAIRE
MFA	SPN

Description : Le MFA, en collaboration avec la SPN, favorisera la mobilisation des communautés et des familles autochtones du territoire nordique afin de permettre le déploiement de services et d'accompagnements adaptés aux réalités et aux cultures des Premières Nations et des Inuit.

3.1.5 CONSTRUIRE DES MAISONS D'HÉBERGEMENT D'URGENCE AU NUNAVIK

RESPONSABLE	PARTENAIRES
MSSS (RRSSSN)	SPN Villages nordiques MSSS CSTU

Description : Le MSSS, en collaboration avec la SPN et plusieurs partenaires locaux, construira deux nouvelles maisons d'hébergement d'urgence au Nunavik. Ces ressources d'urgence permettent aux hommes, femmes ou enfants inuits d'avoir un lieu de refuge accessible en tout temps.

3.1.6 CONSTRUIRE UN REFUGE POUR HOMMES DANS LE BESOIN AU NUNAVIK

RESPONSABLE	PARTENAIRES
MSSS (RRSSSN)	SPN Réseau QAJAQ Société Makivvik

Description : Le MSSS, en collaboration avec la SPN et plusieurs partenaires locaux, construira un refuge pour loger et soutenir les hommes dans le besoin à travers la région du Nunavik. Ce refuge permettra d'offrir un service stable et une aide cohérente et durable.

3.1.7 OFFRIR DES SERVICES ET DES SOINS VÉTÉRINAIRES DANS LES VILLAGES NORDIQUES

RESPONSABLE	PARTENAIRES
SPN	ARK UDM RRSSSN

Description : La SPN, en collaboration avec plusieurs partenaires publics et privés, développera un réseau de répondants en santé vétérinaire à travers un programme de formation offert dans les villages nordiques.

3.1.8 CONSTRUIRE UN MILIEU DE VIE POUR LES ÉTUDIANTS AUTOCHTONES ET LEUR FAMILLE À CHIBOUGAMAU

RESPONSABLE	PARTENAIRES
MES	SPN SRPNI SHQ

Description : Le MES, en collaboration avec la SPN avec plusieurs partenaires publics, construira un milieu de vie pour les étudiants autochtones et leur famille à Chibougamau. Ce milieu proposera un environnement culturellement adapté afin de promouvoir la réussite scolaire et de faciliter l'arrivée en milieu urbain.

THÉMATIQUE 3.2 : SÉCURITÉ CIVILE

3.2.1 METTRE EN ŒUVRE DES MESURES D'ATTÉNUATION DES RISQUES LIÉS AUX ALÉAS NORDIQUES

RESPONSABLE	PARTENAIRES
MSP	SPN MRNF SOPFEU

Description : Le MSP, en collaboration avec la SPN, le MRNF et la SOPFEU, permettra la mise en œuvre de mesures concrètes pour atténuer les risques liés aux feux de forêt, afin d'assurer la sécurité des personnes et de protéger les biens et les infrastructures essentielles, dans une optique d'accroître la concertation, la résilience ainsi que l'autonomie des communautés nordiques.

THÉMATIQUE 3.3 : CULTURE

3.3.1 FAVORISER LES ÉCHANGES ET L'ÉMERGENCE DES ARTS ET DE LA CULTURE

RESPONSABLE	PARTENAIRE
CALQ	SPN

Description : Le CALQ, en collaboration avec la SPN, bonifiera financièrement certains de ses programmes afin de favoriser les échanges et l'émergence des arts et de la culture sur le territoire nordique. Ils permettront entre autres le soutien des artistes et des organismes culturels, la circulation des œuvres et des artistes ainsi que des projets d'échanges entre des artistes du Québec et du Groenland.

3.3.2 SÉCURISER ET DIFFUSER LES CONTENUS CULTURELS AU NORD DU 49^e PARALLÈLE

RESPONSABLE	PARTENAIRE
BAnQ	SPN

Description : BAnQ, en collaboration avec la SPN et plusieurs partenaires locaux, mettra sur pied un réseau de partage et de cocréation de contenus culturels. Celui-ci unira les organismes culturels issus des quatre nations autochtones nordiques et les sociétés d'État œuvrant en culture dans le but de produire une offre culturelle commune basée sur les réalités nordiques.

THÉMATIQUE 3.4 : RAYONNEMENT INTERNATIONAL

3.4.1 PROMOUVOIR L'EXPERTISE QUÉBÉCOISE EN NORDICITÉ À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

RESPONSABLE	PARTENAIRE
MRIF	SPN

Description : Le MRIF, en collaboration avec la SPN, lancera une action internationale permettant d'atteindre des objectifs pluriels de diplomatie scientifique, culturelle et d'influence avec un grand potentiel de retombées économiques pour le Québec.

THÉMATIQUE 3.5 : ATTRACTION ET RÉTENTION

3.5.1 ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE MARKETING TERRITORIAL

RESPONSABLE	PARTENAIRE
SPN	MAMH
<p>Description : La SPN, en collaboration avec le MAMH et les partenaires locaux, coordonnera l'élaboration et le déploiement d'une stratégie de marketing territorial pour faire valoir le caractère distinctif du territoire nordique. Celle-ci aura pour but d'accroître la rétention et de renforcer le sentiment d'appartenance des populations locales tout en attirant des entreprises, des travailleurs et des touristes.</p>	

THÉMATIQUE 3.6 : RECHERCHE

3.6.1 SOUTENIR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE NOUVELLE ORGANISATION RESPONSABLE DE LA GOUVERNANCE DE LA RECHERCHE AU NUNAVIK

RESPONSABLE	PARTENAIRES
SPN	Société Makivvik ARK RRSSSN Kativik Ilisarniliriniq

Description : La SPN, en collaboration avec les partenaires locaux, finance l'établissement d'une nouvelle organisation qui sera chargée de procéder à l'examen, l'approbation et le suivi des projets de recherche effectués au Nunavik.

3.6.2 STRUCTURER LE SOUTIEN FINANCIER POUR LA RECHERCHE NORDIQUE

RESPONSABLE	PARTENAIRE
SPN	-

Description : La SPN se dotera d'objectifs spécifiques pour soutenir la recherche scientifique à l'intérieur du Fonds d'initiatives nordiques, afin de mieux répondre aux particularités des promoteurs et d'encadrer cette catégorie de projet.

3.6.3 POURSUIVRE LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE L'INSTITUT NORDIQUE DU QUÉBEC

RESPONSABLE	PARTENAIRES
SPN	Gouvernement fédéral MEIE MES

Description : La SPN, en collaboration avec le gouvernement fédéral, le MEIE, la SQI, la Ville de Québec et le MES, soutient la construction du complexe scientifique de l'INQ, qui permettra de mobiliser les équipes de recherche du Québec afin de créer un pôle d'excellence québécois capable de développer et transférer des connaissances scientifiques nordiques vers les communautés, les gouvernements et les entreprises.

THÉMATIQUE 3.7 : HABITATION

3.7.1 AMORCER LA MISE EN ŒUVRE DE RECOMMANDATIONS DE *L'AVIS SUR LE LOGEMENT DE L'ASSEMBLÉE DES PARTENAIRES*

RESPONSABLE	PARTENAIRE
SPN	-

Description : La SPN, en collaboration avec les partenaires gouvernementaux et locaux, s'engage à poursuivre les efforts afin de résorber les enjeux en matière d'habitation sur le territoire nordique.

Actions en continuité amorcées avant 2023

Contribuer au projet de recherche visant l'amélioration de la conception des logements nordiques
Contribuer aux ententes de partenariat culturel du milieu
Développer des solutions novatrices aux défis environnementaux en soutenant l'Institut nordique du Québec
Soutenir l'exploitation des logements sociaux au Nunavik
Poursuivre la réalisation du projet du nouveau Centre régional de rétablissement Isuarsivik
Soutenir l'implantation des agents culturels sur le territoire nordique
Développer le volet autochtone dans les bibliothèques publiques du territoire nordique

ORIENTATION 4 : PRÉSERVER UN ENVIRONNEMENT UNIQUE

Le milieu naturel nordique québécois est vaste, unique et fragile. Le développement du territoire doit être planifié, afin de protéger ses écosystèmes composés d'une biodiversité exceptionnelle. **Des mesures novatrices, permettant de concilier les bénéfices économiques et sociaux du développement avec la conservation de l'environnement nordique, s'avèrent donc nécessaires.**

La Société, en respect de sa loi constitutive, s'est déjà engagée, dans son Plan stratégique 2023-2028, à désigner, avec ses partenaires gouvernementaux et les acteurs nordiques, un minimum de 10 nouveaux territoires de conservation nordique.

Le gouvernement du Québec poursuivra ses actions, avec ses partenaires du territoire, afin de favoriser l'innovation, notamment à travers la valorisation de matières résiduelles et la décontamination des sols et, plus largement, l'application des principes de l'économie circulaire.

Le gouvernement favorisera aussi l'accès à la nature, un facteur clé pour une société en santé, avec le projet de création du parc national Nibiischii. Son aménagement permettra aux habitants du territoire nordique, mais aussi à tous les Québécois, d'accéder à un milieu naturel et culturel unique.

Finalement, la faune et la flore nordiques subiront d'importants impacts dans les années à venir, en raison des changements climatiques. C'est pourquoi le gouvernement soutiendra le déploiement d'un réseau de suivi de la biodiversité pour détecter et anticiper les effets des changements climatiques sur la biodiversité.

Nouvelles actions

ORIENTATION 4 : PRÉSERVER UN ENVIRONNEMENT UNIQUE

THÉMATIQUE 4.1 : MATIÈRES RÉSIDUELLES

4.1.1 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ET L'IMPLANTATION DE PROJETS PILOTES VISANT À REMPLACER LE BRÛLAGE À CIEL OUVERT DES DÉCHETS

RESPONSABLE	PARTENAIRES
SPN	RECYC-QUÉBEC ARK MEIE MELCCFP MSSS Village nordique de Kuujjuaq

Description : La SPN, en collaboration avec plusieurs partenaires publics, soutiendra des projets pilotes afin de tester de nouvelles technologies en remplacement du brûlage à ciel ouvert.

4.1.2 OPTIMISER LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN MILIEU NORDIQUE

RESPONSABLE	PARTENAIRE
RECYC-QUÉBEC	SPN

Description : RECYC-QUÉBEC, en collaboration avec la SPN, poursuivra le soutien aux projets visant la réduction à la source de matières résiduelles, la mise en place d'infrastructures d'entreposage, le démantèlement de matières entreposées et la recherche de débouchés pour les résidus.

4.1.3 SOUTENIR LE NUNAVIK DANS LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR SON TERRITOIRE

RESPONSABLE	PARTENAIRES
MELCCFP	SPN ARK

Description : Le MELCCFP, en collaboration avec la SPN et l'ARK, soutiendra plusieurs projets visant à allonger la durée de vie des sites d'enfouissement qui arrivent au maximum de leur capacité. Cette action permettra aussi de maintenir le soutien offert aux villages nordiques dans la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles 2021-2027 et la formation des acteurs locaux.

THÉMATIQUE 4.2 : RESTAURATION DE SOLS

4.2.1 DÉCONTAMINER LES SOLS DES SITES D'ENTREPOSAGE DE MATIÈRES DANGEREUSES DANS LES VILLAGES DU NUNAVIK

RESPONSABLE	PARTENAIRES
SPN	MELCCFP ARK

Description : La SPN, en collaboration avec le MELCCFP, soutiendra financièrement l'ARK pour qu'elle caractérise et décontamine les sols ainsi que les sites d'entreposage de matières dangereuses dans les villages nordiques du Nunavik.

4.2.2 DOTER LES VILLAGES NORDIQUES DE PLATEFORMES DE TRAITEMENT DES SOLS CONTAMINÉS

RESPONSABLE	PARTENAIRE
MELCCFP	SPN

Description : Le MELCCFP, en collaboration avec la SPN, implantera des plateformes de traitement de sols contaminés dans les villages nordiques du Nunavik. Ces plateformes permettront de traiter les sols contaminés et de les valoriser sur place tout en diminuant considérablement les coûts de gestion.

THÉMATIQUE 4.3 : CONSERVATION ET PARC

4.3.1 AMÉNAGER LE PROJET DE PARC NATIONAL NIBIISCHII

RESPONSABLE	PARTENAIRES
MELCCFP	SPN Nation crie de Mistissini

Description : Le MELCCFP, en collaboration avec la SPN, conclura une entente avec la Nation crie de Mistissini pour l'aménagement d'infrastructures nécessaires aux opérations du projet de parc national Nibiischii.

4.3.2 FACILITER LA DÉTECTION ET L'ANTICIPATION DES EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA BIODIVERSITÉ NORDIQUE

RESPONSABLE	PARTENAIRES
MELCCFP	SPN Sépaq CSBQ Société Makivvik ARK

Description : Le MELCCFP, en collaboration avec la SPN et des intervenants locaux, suivra des indicateurs de biodiversité pour détecter et anticiper les effets des changements climatiques sur la biodiversité nordique. Le déploiement du Réseau de suivi de la biodiversité permettra de développer et consolider des partenariats avec les Premières Nations et les Inuit ainsi que les organismes locaux.

THÉMATIQUE 4.4 : ÉCONOMIE CIRCULAIRE

4.4.1 STIMULER LES INITIATIVES DANS LE SECTEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

RESPONSABLE	PARTENAIRES
SPN	SADC Chibougamau-Chapais SADC Côte-Nord Environnement Côte-Nord MEIE MELCCFP

Description : La SPN, en collaboration avec des acteurs locaux, stimulera les initiatives en matière d'économie circulaire sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec.

4.4.2 RÉPERTORIER LES GISEMENTS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LES COMMUNAUTÉS AFIN DE FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

RESPONSABLE	PARTENAIRES
RECYC-QUÉBEC	SPN MELCCFP

Description : RECYC-QUÉBEC, en collaboration avec la SPN, accompagnera les communautés nordiques ainsi qu'une société d'exploitation minière dans une démarche en matière d'économie circulaire. Une firme les accompagnera pour élaborer un plan d'action afin de maximiser les retombées locales.

Actions en continuité amorcées avant 2023

Aménager le parc national Nibiischii et les réserves fauniques Albanel-Mistassini-Waconichi et Assinica par la Nation crie
Développer l'expertise et l'entrepreneuriat dans le secteur de l'économie circulaire
Optimiser la gestion des matières résiduelles en milieu nordique
Soutenir la production de biocombustibles et de bioproduits
Créer un fonds pour la faune nordique

CADRE BUDGÉTAIRE ET OUTILS FINANCIERS

Cadre budgétaire

Des investissements importants viendront soutenir les projets de développement en cours et à venir au nord du 49^e parallèle, permettant ainsi de poursuivre l'intervention gouvernementale sur le territoire nordique.

Afin de mettre en place les conditions nécessaires pour favoriser le développement et l'accès au territoire, le gouvernement, par l'entremise de la Société du Plan Nord, mettra à profit les sommes provenant du Fonds du Plan Nord, lesquelles sont évaluées à 641,9 millions de dollars sur l'horizon 2023-2028.

Ces sommes permettront au gouvernement de soutenir, au cours des 5 prochaines années, des interventions totalisant 2,6 milliards de dollars, soit 933,1 millions de dollars de nouveaux investissements, 260,1 millions de dollars pour des investissements par les outils financiers de la Société, auxquels s'ajoutera la concrétisation de 1,4 milliard de dollars d'investissements déjà planifiés, dont la réalisation s'effectuera au cours des prochaines années.

Outils financiers

En complément des 45 nouvelles actions s'inscrivant au PAN 23-28 présentées ci-dessus et des actions en continuité amorcées avant 2023, la Société du Plan Nord maintient, dans ses activités de mission, plusieurs outils financiers qui contribuent directement à l'objectif gouvernemental d'« habiter notre Nord ». Ces outils financiers soutiennent une grande variété de projets qui touchent tant l'entrepreneuriat, l'environnement et la conservation du territoire, la construction d'infrastructures stratégiques, la formation de la main-d'œuvre que la sécurité alimentaire.

Fonds d'initiatives nordiques

Le Fonds d'initiatives nordiques de la Société est un programme d'aide financière qui vise à reconnaître et à soutenir des projets diversifiés, de nature économique, sociale et environnementale, issus du territoire situé au nord du 49^e parallèle. En plus de mettre en valeur les spécificités des collectivités nordiques, ces projets permettront de renforcer leur capacité d'agir dans toutes les sphères de développement, et ce, tout en stimulant des approches durables et innovantes sur le territoire. Le Fonds d'initiatives nordiques permet de participer étroitement et activement aux transformations visées par les acteurs locaux et régionaux par un accompagnement flexible et dynamique axé sur la durabilité. Cet outil financier adapté aux besoins des collectivités nordiques vise à soutenir les organismes et les entreprises nordiques, en plus de participer au développement durable du territoire.

Programme de sécurité alimentaire nordique

Le Programme de sécurité alimentaire nordique vise à poursuivre la réalisation de projets de serres adaptées aux conditions climatiques dans lesquelles les communautés nordiques évoluent. Afin de mieux répondre aux besoins des communautés, le programme s'adapte en soutenant diverses actions destinées à l'alimentation locale, tant sur le plan de la transformation que sur celui de la conservation des aliments produits par et pour les communautés nordiques.

Programme de formation de la main-d'œuvre en milieu nordique

Le Programme de formation de la main-d'œuvre en milieu nordique vise à soutenir la réalisation de projets de formation qui sont d'intérêt pour les communautés nordiques ainsi que des projets permettant la rétention de la main-d'œuvre sur le territoire, en lien avec les orientations gouvernementales en matière de développement nordique. Rédigé en collaboration avec le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur ainsi que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le programme souhaite la réalisation de projets s'arrimant avec les besoins du marché du travail. Dans cette optique, les projets doivent permettre l'élaboration, l'adaptation ou la mise en œuvre de projets de formation répondant aux besoins concrets des communautés. Également, les projets peuvent viser l'embauche d'agents favorisant l'intégration des travailleurs au marché du travail.

Enveloppe d'opportunité

Le gouvernement du Québec doit être en mesure de répondre à des besoins et à une situation territoriale en constante évolution. L'enveloppe d'opportunité, qui offre une marge de manœuvre budgétaire au gouvernement, est reconduite. Celle-ci favorise l'agilité afin de répondre aux nouveaux enjeux qui émergeront en cours de mise en œuvre du PAN 23-28. L'utilisation de cette enveloppe respectera des critères rigoureux, notamment en matière de développement durable, et visera à maximiser l'effet de levier en complémentarité avec les acteurs du milieu, et ce, pour le bénéfice réel du territoire nordique.

Ententes sectorielles

Les municipalités régionales de comté (MRC) et les organismes compétents en matière de développement régional peuvent conclure des ententes avec les ministères et organismes visant la mise en œuvre de priorités régionales et l'adaptation des activités gouvernementales aux particularités régionales. La Société pourra participer financièrement à des ententes sectorielles afin de soutenir des projets et secteurs porteurs qui cadrent avec les priorités régionales et avec les orientations du PAN 23-28.

Autres interventions financières

En sus des outils mentionnés précédemment et des actions propres au PAN 23-28, la Société contribue aussi de différentes façons à favoriser la réalisation de projets structurants, notamment en termes d'infrastructures. En effet, elle travaille tant sur le plan de la planification et de l'accompagnement des partenaires que sur celui du financement de certains projets qui cadrent avec les grands objectifs de développement nordique. En ce sens, pour réaliser pleinement sa mission, la Société est appelée, au cours des cinq prochaines années, à définir des solutions de financement adaptées aux besoins spécifiques des divers projets dans les limites de son cadre budgétaire.

GOUVERNANCE

La Société du Plan Nord joue un rôle de coordonnateur de l'action gouvernementale dans le cadre du PAN 23-28. Ainsi, la coordination et la réalisation des actions de ce plan gouvernemental sont basées sur une approche collaborative entre la Société et ses nombreux partenaires, notamment les ministères et organismes ainsi que l'Assemblée des partenaires. Son rôle central dans le PAN 23-28 permet à la Société de contribuer au développement économique, à la création d'un milieu de vie dynamique, à la protection de l'environnement et de la biodiversité ainsi qu'à une offre de services diversifiés sur le territoire nordique.

Assemblée des partenaires de la Société du Plan Nord

La Société est appuyée dans sa démarche par l'Assemblée des partenaires. L'Assemblée agit à titre d'instance-conseil privilégiée du gouvernement en matière de développement nordique. Ses membres, entre 25 et 30, sont nommés de manière à représenter les collectivités locales, les Premières Nations et les Inuit des régions du Nunavik, d'Eeyou Istchee, de la Baie-James, de la Côte-Nord, du nord du Saguenay–Lac-Saint-Jean ainsi que les principaux secteurs d'activité concernés. L'Assemblée a pour mission de donner son avis et d'émettre des recommandations sur toute question liée au mandat et aux activités de la Société.

Comité interministériel de mise en œuvre du PAN 23-28

Le Comité interministériel de mise en œuvre du PAN 23-28 assure la cohésion de l'action gouvernementale dans la mise en œuvre du PAN 23-28. Il est composé des sous-ministres ou des sous-ministres associés ou adjoints des ministères et des dirigeants d'organismes. Ce comité a comme mandat de veiller à ce que les mesures mises de l'avant par les ministères et les organismes gouvernementaux s'inscrivent dans la poursuite des orientations et des priorités décrites dans le PAN 23-28.

Conseil d'administration de la Société du Plan Nord

La Société est gérée par un conseil d'administration composé de 9 à 15 membres, y compris la présidente du conseil et le président-directeur général de la Société. La majorité des membres du conseil d'administration, dont la présidente, doivent se qualifier comme administrateurs indépendants et provenir du territoire nordique. Via sa planification stratégique, le conseil d'administration établit les orientations de la Société, conformément aux orientations gouvernementales. Il s'assure de leur mise en œuvre et est garant des décisions de la Société devant le gouvernement du Québec.

Bureaux régionaux de la Société du Plan Nord

La Société compte sur l'expertise multidisciplinaire d'une équipe mobilisée pour répondre aux besoins des acteurs du territoire. Sa présence sur le territoire nordique est assurée par un réseau de quatre bureaux régionaux, situés à Baie-Comeau, à Chibougamau, à Roberval et à Sept-Îles. Leurs employés agissent à titre d'interlocuteurs privilégiés, d'agents de liaison et d'étroits collaborateurs des partenaires locaux et régionaux du territoire. Cette proximité et cette connaissance approfondie du territoire permettent à la Société de bien comprendre les besoins des clientèles.

Ententes entre la Société du Plan Nord et les ministères et organismes gouvernementaux

Afin de soutenir la mise en œuvre du PAN 23-28, la Société convient d'ententes de mise en œuvre avec chacun des ministères et organismes concernés. Ces ententes garantissent le financement des actions cofinancées par la Société et des ministères et organismes, et une reddition de comptes qui permet de mesurer les résultats.

Réseau de répondants de la Société du Plan Nord

Plus de 25 ministères et organismes participent au PAN 23-28. Un répondant, désigné pour chacune des entités, assure la fluidité des liens avec la Société dans la mise en œuvre des actions du PAN 23-28.

CADRE DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET DE REDDITION DE COMPTES

Cadre financier

Le PAN 23-28 permet au gouvernement de poursuivre son engagement à mettre en place les conditions nécessaires pour habiter notre Nord et de fournir une réponse concrète aux besoins des collectivités nordiques qui sont au cœur de notre avenir. L'approche collaborative privilégiée pour la mise en œuvre de ce plan gouvernemental contribuera à assurer la pérennité du territoire nordique en veillant à son occupation, à sa vitalité économique, à sa préservation et à sa mise en valeur.

Ainsi, le gouvernement et les partenaires investiront des sommes totalisant 2,6 milliards de dollars sur 5 ans, dont 1 665,3 millions de dollars provenant du gouvernement du Québec. Ce montant comprend la contribution de la Société à hauteur de 828,7 millions de dollars. Les autres partenaires contribuent, quant à eux, à hauteur de 908,7 millions de dollars. Ainsi, pour chaque dollar de la Société investi, deux dollars sont investis par ses partenaires.

PLAN D'ACTION NORDIQUE 2023-2028	
ORIENTATIONS	INVESTISSEMENTS
1. Accroître la connectivité au territoire	593,2 M\$
2. Miser sur les forces économiques nordiques	62,3 M\$
3. Stimuler la vitalité des collectivités	171,9 M\$
4. Préserver un environnement unique	105,7 M\$
Total	933,1 M\$

ACTIONS EN CONTINUITÉ	
ORIENTATIONS	INVESTISSEMENTS
1. Accroître la connectivité au territoire	1 201,9 M\$
2. Miser sur les forces économiques nordiques	10,1 M\$
3. Stimuler la vitalité des collectivités	82,5 M\$
4. Préserver un environnement unique	8,1 M\$
Outils financiers	INVESTISSEMENTS
Conclusion des projets financés	77,7 M\$
Total	1 380,3 M\$

OUTILS FINANCIERS 2023-2028	
OUTILS FINANCIERS	INVESTISSEMENTS
Fonds d'initiatives nordiques	22,0 M\$
Enveloppe d'opportunité	180,0 M\$
Programme de sécurité alimentaire nordique	3,3 M\$
Programme de formation de la main-d'œuvre en milieu nordique	10,0 M\$
Ententes sectorielles	6,6 M\$
Autres interventions financières	38,7 M\$
Total	260,6 M\$

Activité d'évaluation

Conformément aux directives du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), la Société mènera des activités d'évaluation du PAN 23-28. Ces activités comprendront notamment un plan de suivi des principaux extrants et effets visés par le PAN 23-28. Les activités d'évaluation des planifications précédentes auront permis d'apporter des améliorations aux différents processus d'élaboration et de gestion du PAN 23-28.

Reddition de comptes des ministères et des organismes gouvernementaux

Périodiquement les ministères et les organismes gouvernementaux sous entente avec la Société devront fournir des pièces justificatives témoignant de l'état d'avancement des actions du PAN 23-28. Lors des redditions de comptes annuelles, ils devront transmettre à la Société l'état des indicateurs et des cibles pour chacune des actions prévues.

Suivi auprès de l'Assemblée des partenaires

Afin d'assurer l'adéquation du PAN 23-28 avec les réalités et les priorités du territoire nordique, un bilan annuel sera présenté à l'Assemblée des partenaires. Lors d'une rencontre, celle-ci pourra donner son avis et émettre des recommandations sur les adaptations requises. La Société relaiera ces commentaires aux ministères et aux organismes gouvernementaux concernés pour qu'ils puissent apporter les modifications nécessaires.

ANNEXE : TERRITOIRE NORDIQUE QUÉBÉCOIS

Territoire nordique québécois



Organisation territoriale

- Municipalité
- Limite entre le territoire du gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James et la région socio-culturelle du Nunavik
- Limite de région administrative
- Territoire d'application de la Société du Plan Nord

0 200 km

Nations autochtones

- Crie
- Crie et inuite
- Innue
- Inuite
- Naskapie

Frontières

- Internationale
- Interprovinciale
- Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Sources

- Données Fond cartographique

Organismes MERN

Année 2020

information@spn.gouv.qc.ca

Métadonnée

- Projection cartographique CCL

Réalisation

- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- Direction générale de l'information géospatiale

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

© Gouvernement du Québec, 2020

